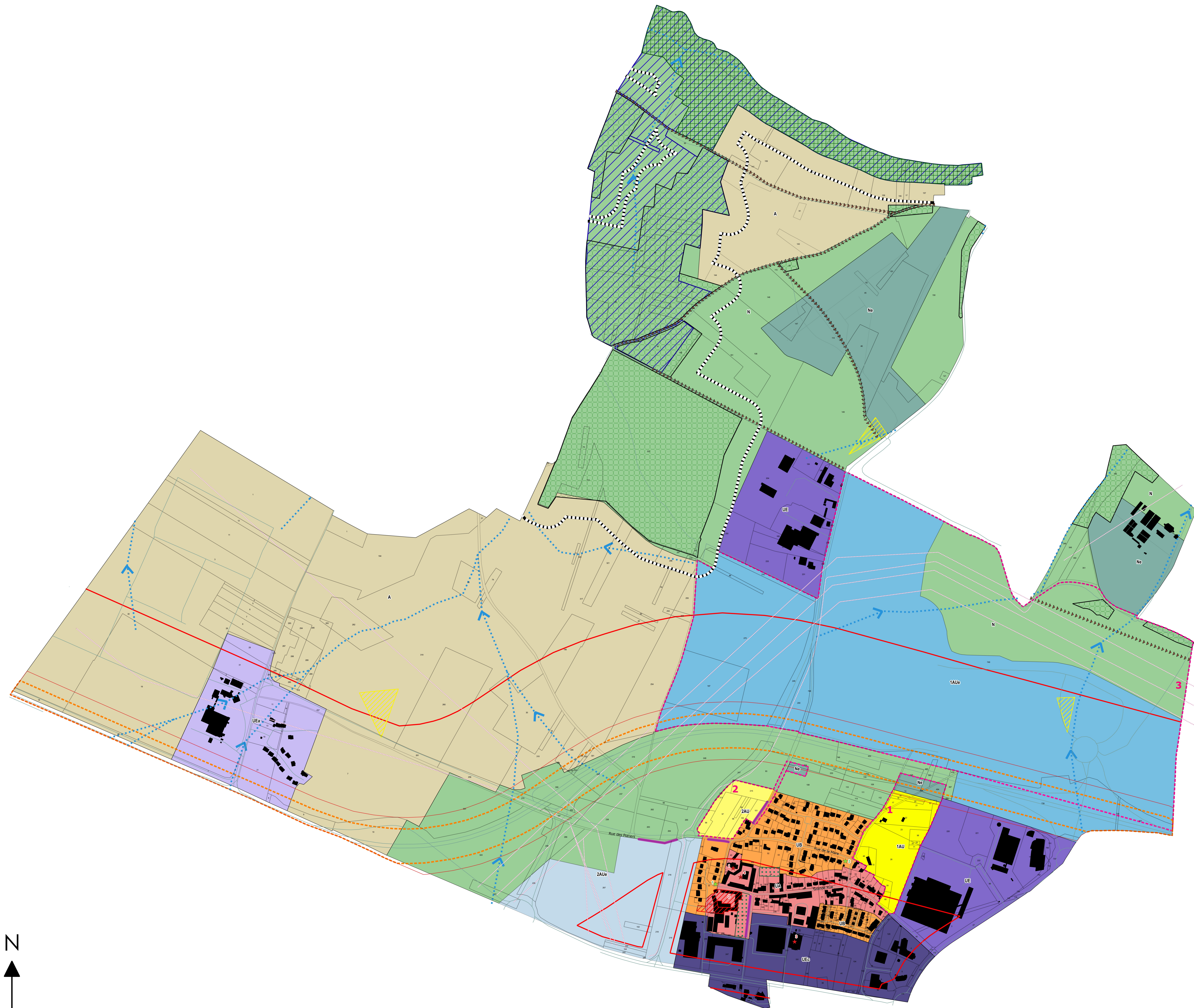




Légende

ZONAGE

- UA
- UB
- UE
- UEa
- UEc
- 1AU
- 2AU
- 1AUe
- 2AUe
- A
- N
- Ne

PRESCRIPTIONS

- Mur / muret à protéger (L151-19)
- Lignes d'écoulement principales et sens d'écoulement des eaux pluviales (susceptibles d'être modifiés en fonction des éléments du PAC)
- Chemin à préserver (L151-19)
- Lisières inconstructibles de 50m autour des massifs boisés de plus de 100 ha
- Marge de recul
- ZONE NON AEDIFICANDI
- Lignes de transport d'électricité
- Périmètre soumis aux nuisances sonores des infrastructures de transport terrestre
- Cônes de vue à protéger (L151-19)
- Arbres remarquables à protéger (L151-19)
- Bâtiment remarquable à protéger (L151-19)
- ENS Marais de Boissy-Montgeroult
- Bâtiment remarquable à protéger (L151-19)
- EBC
- Massifs boisés de plus de 100 ha
- Patrimoine végétal à protéger (L151-19)
- Secteurs d'OAP
 - 1 Secteur entre la rue de Pontoise et la rue de la Fontaine
 - 2 Secteur entre la rue des Poiriers et la route de Boissy l'Aillierie
 - 3 Secteur de la Chaussée Puisseux et du Sud de la Briqueterie

Département du Val d'Oise
Commune de
Puisseux-Pontoise

PLAN LOCAL D'URBANISME
Documents graphiques
4 - Territoire

Vu pour être annexé à la DCM
d'approbation du :

Date :
septembre 2018

Référence : E16202

Echelle : 1/3 500

128 rue de Charenton
75012 PARIS
Tel : 01.77.15.65.37

altereo

0 250 500 m

Cadastre Edigéo 2018